

# MONTAUDIN



**Bulletin municipal n°111**

**Juillet 2024**

# Sommaire

	Mot du Maire	3
	État civil	4
 Vie municipale	Vœux de la municipalité	5
	Repas communal du 13 avril	6
	Commémoration du 08 mai – Terrain de boules – Inauguration des maisons « Résidence des Pommiers »	7
	Petit zoom sur 2 professionnels de la commune	8-9
	EHPAD « Eugène Marie »	10-12
	Médiathèque	13
	École publique « Auguste LÉCUYER »	14-15
	Garde chasse : Médaille pour 25 ans de service	16
	La propreté du bourg	17
 Vie associative	Tennis de table Larchamp-Montaudin	18
	L'association des jeunes de Montaudin	19
	Bocage Cycliste Mayennais et Les Boucles de la Mayenne	20
	ASC Landivy – section foot jeunes	21
	Ecoles Sacré Cœur et Sainte-Marguerite et APEL-OGEC des écoles privées	22-23
	APE école publique « Auguste Lécuyer »	24
	LM Football Club	25
	ADMR	26
	Club de l'Espoir	27
	Virades de l'espoir – Foire d'Automne	28
 Environnement	Les Points de collecte à MONTAUDIN	29
 Le Bocage Mayennais	Maison des initiatives Jeunesse (MIJ)	30-31
	France Services de Landivy – Infos sur l'inscription sur les listes électorales	32
	Comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal	33 à 41
	Nouveaux horaires du guichet de la poste	41
	Info sur le recensement citoyen	42
	Infos pratiques	43



## LE MOT DU MAIRE

Ce milieu d'année est principalement marqué par un été qui se fait attendre. Le printemps a été particulièrement humide pénalisant les activités agricoles et de plein air. Le sud de notre département a subi de fortes inondations.

L'année 2024 est l'année des jeux olympiques. C'est le plus grand évènement jamais organisé en France. Ils se tiendront du 26 juillet au 11 août, durant 16 jours hors du temps pendant lesquels Paris 2024 sera le cœur du monde.

A peine les élections européennes achevées que les Françaises et les Français devront élire leur député les 30 juin et 7 juillet prochain.

Au 1<sup>er</sup> semestre, les élus de MONTAUDIN ont mis la priorité sur les commerces (boulangerie et épicerie) en relation étroite avec les repreneurs. Profitant de cette période de fermeture, les locaux ont été entièrement rénovés. Ces travaux ont été réalisés sur une courte durée mais je suis satisfait d'avoir pu travailler avec les artisans locaux qui ont su s'adapter à nos demandes et qui ont dû modifier leur planning pour satisfaire les délais. Merci à eux ! Je remercie également le personnel communal qui a répondu présent et qui s'est adapté à ce calendrier très serré. La boulangerie qui a ouvert ses portes le 04 juin dernier apporte satisfaction aux usagers. L'épicerie a pour perspective d'ouvrir fin août. C'est une grande satisfaction pour les habitants de retrouver leurs services de proximité. C'est un plaisir également d'accueillir de nouveaux commerçants à Montaudin, nous leur souhaitons une belle réussite.

L'immeuble communal situé « Place de la mairie » a fait l'objet de travaux de ravalement.

L'aménagement d'un jardin du souvenir au cimetière va être réalisé prochainement. Cet aménagement comprend un puits de dispersion des cendres ainsi qu'un colombarium.

Les accès au plan d'eau ont été améliorés pour faciliter l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. De nouveaux jeux pour les petits viennent d'être installés.

Un terrain de boules a été aménagé derrière la salle des fêtes. Celui-ci est à la disposition de tous les amateurs de pétanque.

Les cinq pavillons de Mayenne-Habitat ont été inaugurés le 09 janvier dernier. Ces logements sont tous occupés. C'est l'aboutissement d'une longue démarche près de Mayenne Habitat. Il a fallu faire preuve de patience et de détermination pour mener à bien ce projet.

Les travaux d'assainissement et d'eaux pluviales sont en phase préparatoire. Les travaux débiteront, sauf imprévu, en septembre prochain.

Dans le cadre d'une réorganisation de la Poste, les facteurs seront regroupés sur Ernée. De nouveaux horaires du guichet de la Poste de Montaudin seront appliqués à partir du 15 juillet pour mieux servir les usagers.

L'EHPAD « Eugène Marie » fêtera ses 50 ans le 21 septembre à la salle des fêtes, la population de Montaudin est la bienvenue à cet évènement. Ce sera un plaisir pour moi de vous retrouver pour ce bel anniversaire.

Les associations nous proposent leurs animations. Le conseil municipal est à l'écoute de la vie associative et porte une attention particulière à toutes les activités et à tous les projets. Merci aux bénévoles pour leur implication et leur générosité. Dans la poursuite de la réflexion sur la constitution d'un groupe pour étoffer les animations sur la commune, une réunion a eu lieu le 14 juin dernier. Une nouvelle réunion sera organisée en septembre afin de définir un projet d'animation sur 2025. Ce groupe appelé « comité d'animations » a pour objet de soutenir la ou les associations qui organisera cette nouvelle manifestation.

Je salue le travail fourni par les adjoints et les membres du conseil municipal qui mettent leur compétence au service de la collectivité. Le conseil municipal met tout en œuvre pour que Montaudin reste un village vivant et dynamique. Je remercie le personnel communal, qui par son professionnalisme, contribue au bon fonctionnement des services communaux.

Je souhaite à toutes et à tous un très bel été !



Le Maire,  
**ORY Bernard**

# ÉTAT CIVIL

## Ils sont arrivés ...



Kaïnan TCHA, né le 27 décembre 2023 à MAYENNE, domicilié « 1, La Longueraie »

Louis TRÉGUER, né le 25 février 2024 à FOUGERES, domicilié « 4, Forgelle »

Maëly TUAL ROMAGNÉ, née le 16 avril 2024 à SAINT-GRÉGOIRE, domiciliée « 3, La Clémencerie »

## Ils se sont dit « oui » ...

30 décembre 2023 : Mariage de Alain HERSENT et Christelle LERAY, domiciliés « 13, Rue du Tilleul »



## Ils sont nés, ont habité à MONTAUDIN et nous ont quittés ...

- ✓ Solange LANDAIS, décédée le 22 décembre 2023 en son domicile « 17, Rue de Carelles »
  - ✓ Justine ROISIL, décédée le 17 février 2024, inhumée au cimetière de Montaudin le 21 février 2024, anciennement domiciliée « 1, Le Parc »
- ✓ Christiane QUINTON, décédée le 22 février 2024 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
  - ✓ Hélène MAULAVÉ, décédée le 20 février 2024 à ERNÉE, domiciliée « 25, Cité du Moulin Péan »
- ✓ Prosper RATTIER, décédé le 3 mars 2024 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
  - ✓ Germaine GAVARD, décédée le 7 mars 2024 à LAVAL, domiciliée « 1, Résidence des Camélias »
- ✓ Marie-Joseph MALLE, décédée le 9 avril 2024 à BRÉHAL (50), domiciliée « 4, Rue du Point du Jour »
  - ✓ Thérèse GESLIN, décédée le 12 avril 2024 à FOUGERES, domiciliée « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Roger DAUGUET, décédé le 3 mai 2024 à FOUGERES, domicilié « 4, Rue d'Ernée »
  - ✓ Dominique VERNET-LOZET, décédé le 1<sup>er</sup> mai 2024 à FOUGERES, domicilié « 1, Le Logis du Maine »
- ✓ Joseph MORAINÉ, décédé le 18 mai 2024 à FOUGERES, domicilié « 18, Rue de Bretagne »



# VIE MUNICIPALE

## LES VŒUX DE LA MUNICIPALITE



Monsieur le Maire a présenté ses vœux à la population montaudinoise le vendredi 12 janvier devant un public venu nombreux.

Il a retracé les principaux évènements de l'année 2023. Sur cette période, la commune a accueilli 25 nouvelles familles et 6 bébés y ont vu le jour.

Un diaporama sur l'année écoulée a été projeté, puis un verre de l'amitié clôturait cette belle soirée.



Au cours de cette cérémonie, Monsieur le Maire a présenté de nouveaux chefs d'entreprises installés sur la commune :

Nicolas LE MONNIER  
(entreprise de maçonnerie-  
rénovation-jointoiement)

et

Mary COUPÉ  
(thérapeute énergétique).



Mr le Maire a également donné la parole à Maëliiss MAULAVÉ et Loris MORAINÉ, les nouveaux co-présidents de l'association des jeunes de Montaudin.



# LE REPAS COMMUNAL



Le repas communal s'est déroulé le samedi 13 avril, présidé par Mr ORY, Maire et les adjoints, en présence de 110 personnes âgées de 65 ans et plus.

Les invités ont pu apprécier le repas confectionné par l'équipe de la cuisine centrale.



Le repas, animé par Christine DESILLE, s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.



Les doyens de cette journée accompagnés de Mr le Maire et des adjoints.

## COMMÉMORATION DU 08 MAI



Le 08 mai dernier, l'amicale des AFN s'est rassemblée pour la commémoration du 8 mai 1945, en présence des élus et des habitants de la commune.



Après un temps de prières à l'église, la cérémonie s'est poursuivie au monument aux morts. Un vin d'honneur servi à la salle des fêtes, clôturait cette célébration.

## TERRAIN DE BOULES

Les élus ont décidé d'aménager un terrain de boules derrière la salle des fêtes, dans le prolongement du parking. Les travaux ont été réalisés au printemps par l'entreprise ORAIN TP. Cet aménagement est accessible à tous.



## INAUGURATION DES MAISONS « RESIDENCE DES POMMIERS »



La Résidence des Pommiers est constituée de 5 logements individuels gérés par Mayenne-Habitat (deux T2 et trois T3) de plain-pied de 53 à 70 M2, à destination des seniors conçus par le Cabinet Tricot Architecture de Louvigné du Désert.

L'inauguration a eu lieu le 9 janvier en présence des représentants de Mayenne-Habitat, des élus du conseil municipal et du conseil d'administration du CCAS.



# Petit zoom sur 2 professionnels de la commune

(articles rédigés par René MÉRIENNE)

## Une invitation à reprendre le chemin du magasin

Carine DESTOUCHES et Justine LEMARIÉ préparent l'ouverture du magasin pour la fin août.

Elles vont pouvoir travailler dans un environnement agréable, rénové du sol au plafond : isolation, électricité, peinture, réfection du sol, agencement d'un quai dans la cour. Ces travaux ont été réalisés par des artisans locaux et le service technique de la commune.

Carine, âgée de 48 ans a travaillé à la Poste pendant 26 ans. Justine, âgée de 30 ans est aide-soignante. Toutes les 2 habitent notre commune « Rue de Bretagne ».

### Qu'est-ce qui motive votre changement d'activité ?

« L'envie de changer » répondent les 2 candidates – « Nous aimons le contact ».

« Nous avons également la volonté de redonner de la vie dans le bourg et à l'épicerie ».

### Quelle enseigne pour le magasin ?

L'enseigne Proxi disparaît au profit de " VOTRE MARCHÉ ".

Les 2 femmes ont créé une SARL " Chez les voisines ".

### Les produits et services proposés :

Un rayon fruits et légumes bien achalandé

Des produits locaux issus de productions locales

Des produits de 1<sup>ère</sup> nécessité

Des fleurs

Un dépôt pressing

Un retrait bancaire « Crédit Agricole »

Des livraisons à domicile possibles



Justine LEMARIÉ

Carine DESTOUCHES



**Larges horaires d'ouverture du lundi au dimanche**

**Tél : 02 43 13 21 51**



# Une affaire de famille

Après le Bar-tabac-restaurant « le Montaudin », la boulangerie a ouvert ses portes le 4 juin dernier, dans un nouveau magasin de vente fonctionnel aménagé par les services de la commune et les artisans locaux.

## **Mais qui sont nos boulangers ?**

« C'est une affaire de famille ! »

Damien FILET, âgé de 39 ans a commencé avec un CAP boulangerie et mention complémentaire en boulangerie (pains spéciaux et viennoiseries). Il travaille chez M. Burgaud sur un four à bois. L'apprentissage dure 3 ans puis il se rend en Allemagne pour compléter sa formation en boulangerie industrielle.

Employé, il confectionne des pizzas dans un camion food-truck. Puis en tant que patron, il continue cette activité en livrant la marchandise en camion.

Pendant 15 années, il rejoindra le groupe Crescendo (chaîne de cafétérias) avant de venir s'installer à la Bazouge du Désert le 07 décembre 2020.

Son frère Cédric, âgé de 43 ans, CAP cuisine en poche, effectue 15 années de cuisinier-traiteur, puis 10 ans en autoclaviste dans la conserverie Gendreau de Saint Gilles Croix de Vie. Il quitte cette activité pour rejoindre Damien à la boulangerie de Montaudin.

Sa maman Etienne Desjardins, âgée de 64 ans, en retraite depuis 2 ans, est embauchée en qualité d'employée à mi-temps.

Les pains et viennoiseries sont produits à la boulangerie de la Bazouge du Désert et la pâtisserie est fabriquée à Montaudin.

## **Qu'est ce qui a motivé le choix de la boulangerie située sur notre commune ?**

« Mes premiers contacts avec la municipalité ont été très positifs. Les élus ont tout de suite adhéré à mon projet et ont été très réactifs dans le lancement des travaux de rénovation. Cette installation nous permet d'augmenter la production et ainsi accroître le chiffre d'affaires. De plus, elle se situe à proximité de La Bazouge du Désert. C'est également un bel emplacement, avec un axe routier passager (CD 31) ».

## **Gestion du travail des 2 boulangeries :**

En étant organisé cela se passe bien.

## **Les matières premières :**

La farine provient de grands moulins de Rennes affiliée à l'enseigne Banette.

## **Les produits :**

Nombreuses variétés de pains, pains à la coupe, pains au levain, pains sportifs, pains au petit épeautre bio.

Pour la pâtisserie « on s'adapte à la demande » assure Damien.

Brioche vendéenne à la coupe le week-end.

Les commandes sont à prendre au magasin ou par téléphone. Cartes de visites disponibles.

## **Les premières impressions**

En cœur, Damien, Cédric et Etienne sont très contents des 3 premières semaines.



Etienne

Damien

Cédric



## **Horaires de la boulangerie :**

du mardi au samedi : 7 – 13 h et 15 h 30 – 19 h

le dimanche : 7 – 13 h

Fermée le lundi

Tél : 02 43 13 40 52



# Clin d'oeil de la Résidence Eugène Marie

## “ Des rencontres intergénérationnelles ”

Des rencontres régulières avec les plus jeunes sont programmées à l’EHPAD. Les petits de la MAM (Maison d’Assistances Maternelles) de St-Ellier-du-Maine viennent tous les mois pour jouer autour de la table magique, pour bricoler et faire leur petit tour au sein de l’EHPAD.



Les enfants des centres de loisirs de Montaudin et de Larchamp ont partagé des moments de plaisir autour du bricolage, du nouvel an chinois et de la musique africaine.



Les enfants de l’école Auguste Lecuyer sont venus jouer à différents jeux avec les résidents.



Tous les 15 jours, 5 résidentes et les enfants de l’école Sacré-Cœur se retrouvent pour chanter des chansons enfantines d’hier et d’aujourd’hui. Ils sont également allés ensemble visiter l’éco-musée de Brecé, l’occasion d’expliquer la vie d’autrefois.



Petits et grands prennent beaucoup plaisir à se retrouver) à chaque fois.



## " Nouvelle édition des olympiades "

Le 30 mai, une dizaine de résidents des EHPAD de St-Denis de Gastines et de Montaudin se sont réunis avec 15 jeunes de l'IME pour participer à une journée sportive. Chaque équipe mixte a reçu une médaille et l'équipe gagnante a aussi reçu de la main de Stéphane Bahier (champion de paratriathlon) la coupe de la victoire.



## " Goûter des familles "

Le 1<sup>er</sup> juin était organisé un goûter réunissant résidents et leurs familles. Les tables ont été décorées par les résidents. Ceux-ci et leurs familles ont pu danser avec le groupe « Granville danse » dans la joie et la bonne humeur.



## "Art-thérapie et médiation animale"

Chaque semaine, Sandrine (art-thérapeute) intervient auprès des résidents autour de la danse, d'activités artistiques, de théâtre. Elle vient également de temps en temps avec ses chiens Plume et Salto. C'est un rendez-vous que les résidents attendent avec impatience.





MONTAUDIN

L'EHPAD Eugène Marie

fête ses 50 ans

Le Samedi 21 septembre 2024

à partir de 14h

à la salle des fêtes



**Concerts**

**Exposition de  
peintures**

**Buvette,  
Crêpes**

**Expo photos**



**Jeux en bois**

*Ouvert à tous*

# MEDIATHEQUE



Horaires d'ouverture :  
mardi de 15h30 à 17h30  
mercredi de 14h à 18h30  
vendredi de 16h à 18h  
samedi de 10h à 12h30

Votre médiathèque reste ouverte cet été

## Ces derniers mois dans votre médiathèque, nous avons fait ...

Des après-midis Jouons'ensemble (jeux de société variés avec la Ludothèque)  
Des rdv « donnons-leur la parole » (avec l'association SIEL Bleu)  
Des ateliers d'écriture avec Charlie Chine (en février et mars, travaux intégrés dans l'exposition de Charlie Chine au centre d'art de Pontmain cet été)



## Mais aussi,

Un atelier massage  
Des spectacles (décembre et février)  
Des ateliers Gym des tous petits avec Johanne Mousset.

### Dates à retenir dès à présent !

**18/07** - Spectacle Jardins secrets (Dominique Bussonais)  
**21/09** - Spectacle La coupe des animaux (Samuel Genin)  
**26/10** - Escape Game Harry Potter  
**23/11** - Atelier calendrier de l'Avent en laine (Géraldine Mézange)  
**20/12** - Spectacle de Noël

Depuis 2022 une **plaquette de saison** regroupe l'ensemble des animations proposées par le réseau lecture. Retrouvez le livret du 2<sup>nd</sup> semestre avant la rentrée.

**L'équipe s'agrandit avec une troisième bénévole Marcelline Simonotti**

**02 43 05 32 93**

**Mail : [mediatheque.montaudin@bocage-mayennais.fr](mailto:mediatheque.montaudin@bocage-mayennais.fr)**

# École publique « AUGUSTE LÉCUYER »

## La classe maternelle :

Les élèves de la classe de TPS-PS-MS-GS ont :

↳ Participé à des sorties culturelles : cinéma de Gorron, spectacle de danse contemporaine à Saint Denis de Gastines.



↳ Bénéficié de projets sportifs (engins roulants, randonnée contée, piscine)



↳ Echangé avec les élèves des classes supérieures autour de projets de découverte du monde : alimentation, abeilles, tri des déchets.



↳ Rencontré les élèves des écoles de Fougerolles-du-Plessis et de Saint-Mars-sur-la-Futaie autour de jeux de société préparés en amont dans chacune des classes.

## Les CP-CE1 :

Les élèves de la classe de CP-CE1 ont expérimenté différents univers :

↳ Des projets sportifs : rencontre endurance avec les élèves des écoles de Fougerolles-du-Plessis et de Saint-Mars-sur-la-Futaie et cycle natation à la piscine de Gorron.



↳ Une séquence alimentation avec visite de la cuisine centrale et intervention d'une diététicienne et séquence tri des déchets avec l'intervention d'un animateur de la communauté de communes du Bocage mayennais.

↳ Une rencontre avec les élèves des écoles de Fougerolles-du-Plessis et de Saint-Mars-sur-la-Futaie autour de jeux de société préparés en amont dans chacune des classes.



## Les CE2-CM1-CM2 :

Les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 ont mené différents projets tout au long de l'année scolaire 2023-2024 :

Participation à la cérémonie du 11 novembre en lien avec le programme d'histoire : lecture de poèmes et chant de la Marseillaise ⇒

↳ Lecture pupitre offerte au 6<sup>ème</sup> de la section théâtre du collège Louis Launay de Landivy pour favoriser la liaison CM2-collège



↳ Différents projets sportifs notamment « à vélo vers les jeux » pour rejoindre Gorrion à l'image du parcours de la flamme olympique



Formation aux premiers secours avec la participation des pompiers de la caserne de Fougerolles-du-Plessis / permis piéton avec la gendarmerie de Landivy ⇒



## Tous les élèves de l'école :

Tous les élèves de l'école ont profité d'un **spectacle de magie à Noël** organisé et financé par l'**Association des Parents d'Elèves**.

La **sortie scolaire de fin d'année** s'est déroulée le 31 mai à la **base de loisirs de Chênedet** où les élèves des trois classes ont pu s'essayer à l'accrobranche, à l'équitation et partir à la découverte de la végétation et des animaux de la forêt de Fougères.



Nous avons également tous participé à la « **Semaine sans écrans** » durant laquelle les élèves de l'école étaient invités à relever le défi : 0 écran du lundi au vendredi.

Pour les aider, les partenaires locaux nous ont proposé des activités théâtre, lecture, jeux de société, tennis de table, jardinerie, tricot, ...



# Garde-chasse : Une médaille pour 25 ans de service !



C'est à la mairie de Montaudin que le 12 juin dernier, Roger FEILLER recevait une médaille pour souligner ses 25 ans de carrière en tant que garde particulier. La médaille lui a été remise par Bernard ORY, Maire de Montaudin, en présence de Jean-Pierre LEROY, président départemental de la Société de chasse, Georges CERISIER, Président de la société de chasse de Montaudin-St Ellier-St Berthevin la Tannière et de quelques anciens collègues gardes-chasses, ainsi que de son épouse.

Roger Feiller est entré en fonction en 1990 et a pris sa retraite en 2019. La Covid l'avait empêché jusqu'à de recevoir sa médaille pour ses 25 ans de carrière. *"Roger a été un garde et un chasseur passionné et investi pendant ces vingt-cinq ans"*, précise Jean-Pierre LEROY. Le métier de garde particulier bénévole se découpe en cinq grades : garde particulier, garde particulier de chasse, garde particulier de pêche, garde particulier des bois et forêts et garde particulier de voirie.

Le permis de chasse est obligatoire pour toute personne souhaitant devenir garde particulier bénévole, ainsi qu'un casier judiciaire vierge. Une formation est dispensée par la Fédération nationale des chasseurs.

*"Il y a environ une centaine de gardes répartis sur la Mayenne. Le métier attire les jeunes passionnés de chasse et d'activités de plein air"*, ajoute Jean-Pierre LEROY. Le secteur de Montaudin/Saint-Berthevin-la-Tannière/Saint-Ellier-du-Maine compte quatre gardes en activité. Leur mission est avant tout de surveiller les territoires de chasse et de pêche, sous l'autorité du procureur. Ils peuvent, le cas échéant, déposer des procès-verbaux au procureur en cas d'infractions (vandalisme, pollution, braconnage, etc.). Ils assurent la sécurité et le respect des règles en vigueur.

Le travail des gardes de voirie est en expansion ces dernières années avec l'augmentation des incivilités et les dépôts d'ordures sauvages.



# LA PROPRETÉ DU BOURG

## C'est l'affaire de tous !

Tout le monde apprécie de voir un bourg « chic et propre » !

Nous remarquons - et nous leur disons un grand merci - ceux qui - sans faire de bruit - nettoient devant chez eux et même beaucoup plus loin !

Le problème, c'est que ce n'est pas encore net partout !



De son côté la municipalité consacre plusieurs demi-journées pour entretenir les parterres, les potées, les massifs, le cimetière, les bords de trottoirs... et aussi pour nettoyer les endroits où certains habitants laissent pousser les mauvaises herbes.

Les employés communaux ne peuvent pas faire face à tout ce travail. La réglementation et le désherbage très encadrés, ne facilitent pas leur tâche.

C'est pourquoi nous faisons appel aux bénévoles.

Les années passées, nous lançons un appel par voie d'affichage. Nous recevions peu de réponses !

Cette année, nous avons donc changé de méthode et nous avons déjà pu réaliser 4 matinées de nettoyage.

L'ambiance est très conviviale et la bonne humeur donne du courage.

Quand on est plusieurs on est plus efficace et plus motivé ! A noter qu'un bon repas achève la matinée !

Nous étendons petit-à-petit le cercle des « motivés » et nous comptons sur d'autres volontaires pour maintenir notre village propre et agréable à regarder.

**N'hésitez pas à vous manifester près du secrétariat de la mairie !**



La commission « communication »

# VIE ASSOCIATIVE

## TENNIS DE TABLE LARCHAMP MONTAUDIN

Une saison réussie pour le club !

L'équipe Première, en M1 (1<sup>er</sup> niveau départemental) assure avec brio son maintien, grâce notamment au retour dans l'effectif de deux de ses cadres : Norman Coupé et Grégory Brault.

L'équipe 2 obtient lors de la dernière journée de championnat son ticket pour l'échelon supérieur en M3.

A noter également une finale disputée en coupe Davis, beaucoup de bons résultats donc au cours de cette saison.

C'est aujourd'hui un effectif de 16 joueurs qui compose le club. Des recrues sont attendues cet été et une troisième équipe est prévue pour la prochaine saison. Il nous manque juste trois ou quatre joueurs, alors n'hésitez pas à nous rejoindre que vous soyez débutants ou joueurs il y a quelques années.

Une fin de saison tournée vers la jeunesse, en effet, le 30 mai dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir une dizaine d'enfants de l'école publique de Montaudin dans le cadre de la semaine sans écran. Pendant une heure et demie ils ont été initiés au plaisir de la petite balle. Du ping et du pong, séance appréciée par petits et grands.

Contacts : Olivier Destouches - Trésorier 06 87 76 50 61 ou Mathieu Noël – Président 06 15 81 54 77



# L'Association des Jeunes de Montaudin

A l'aube du premier anniversaire de son relancement, il est temps pour l'AJM de faire le bilan sur l'année écoulée. Après le succès de la tombola, une chasse aux œufs ayant réuni pas moins d'une cinquantaine de petits Montaudinois s'est déroulée sous un beau soleil printanier le 7 avril dernier au plan d'eau. Cet évènement a bénéficié d'une couverture médiatique importante ; l'association est apparue dans les colonnes des journaux Ouest France, Le courrier de la Mayenne, La gazette et à notre plus grande surprise le journal Le Parisien qui nous a consacré un très bel article dans son édition du 12 mai dernier.



L'association a également participé à la semaine sans écrans, challenge organisé par l'école publique afin de limiter l'exposition des enfants aux écrans. Ainsi, une activité ludique a été animé par l'AJM à cette occasion.

Afin de clore cette première année de relance, un tournoi de palets se tiendra le 21 septembre prochain au plan d'eau du village, nous vous attendons nombreux ! Restauration et coin buvette seront également au rendez-vous. Inscriptions possibles en écrivant à [assodesjeunesmontaudin@gmail.com](mailto:assodesjeunesmontaudin@gmail.com) ou au 07-62-97-43-35.

Enfin, toute l'équipe de l'association des jeunes de Montaudin, tenait à remercier les Montaudinois et Montaudinoises, les entreprises et commerces locaux ainsi que la municipalité pour leur soutien apporté pendant cette année.

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES JEUNES DE MONTAUDIN

LE 21 SEPTEMBRE A 10h30 2024

5€ PAR JOUEUR

RDV au plan d'eau de Montaudin

**TOURNOI DE PALETS**

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

inscription : [assodesjeunesmontaudin@gmail.com](mailto:assodesjeunesmontaudin@gmail.com) 07 62 97 43 35

PENSEZ À VOS PALETS

À GAGNER

- PLACES PIVOU
- PLANCHE DE PALET
- MAXIMUM DE 10€

ÉQUIPE DE 2

Le Secrétaire,  
Valentin Buchard

Bonnes  
VACANCES

# Le Bocage Cycliste Mayennais

## CHAMPIONNAT DE LA MAYENNE ACCESS

Le dimanche 21 avril, les courses cyclistes support du championnat de la Mayenne Access ont rassemblé à MONTAUDIN 160 coureurs sur 4 courses.

2 coureurs de Montaudin licenciés au bocage cycliste mayennais ont eu les honneurs du podium :

- Champion de la Mayenne Access 2 : Antoine Damourette
- Vice-Champion de la Mayenne Access 4 : Jérôme Boismartel

Le 8 juin, le bocage cycliste mayennais a également organisé une épreuve pour les écoles de vélo, Rue du Stade et au plan d'eau avec 3 épreuves (Sprint, Adresse, Cyclo-cross).



## LES BOUCLES DE LA MAYENNE

La 49ème édition des Boucles de la Mayenne s'est déroulée du 23 au 26 mai 2024 sur les routes mayennaises. C'est le vendredi 24 mai que les coureurs ont traversé le bourg de Montaudin, venant de St Ellier du Maine par la route de La Pihoraye pour continuer vers Larchamp.



Photos prises par René Mérienne.



## **Une bonne saison 2023-2024**

Le club regroupe toutes les joueuses et tous les joueurs âgés de 5 ans à 17 ans des communes de Fougerolles du Plessis, Landivy, Pontmain, La Dorée, Montaudin, St Mars sur la Futaie, St Berthevin la Tanière, Larchamp, St Ellier du Maine, voire même des communes limitrophes à notre département.

Le club atteint 104 pratiquants répartis en 6 catégories : U7\*(débutants) : 14 joueurs ; U9 : 22 joueurs ; U11 : 14 joueurs ; U13 : 20 joueurs ; U15 : 16 joueurs ; U18 : 18 joueurs.

U7\* veut dire Under 7 ans, c'est-à-dire 5&6 ans.

Le vendredi 31 Mai, l'Assemblée Générale de l'Association Sportive de Landivy (l'ASCL) – section foot jeunes a eu lieu sous la présidence de Thierry BAZILLE à la salle Agapanthe à FOUGEROLLES DU PLESSIS.

Il a tenu tout d'abord à remercier les sponsors, le Bassin de vie de LANDIVY et les communes pour les subventions, pour la mise à disposition des installations sportives ainsi que pour la mise à disposition d'agents communaux, notamment Michel PELÉ qui assure la sécurité dans le car. Il a également remercié le transporteur MAYEN' VOYAGES et les clubs séniors.

Le bilan sportif présenté par Edgar GESLIN est bon. 104 licenciés répartis en U7, U9, 1 équipe de U11 en secteur. 2 équipes U13 terminent 4<sup>e</sup> sur 8 et 8<sup>e</sup>/8, 1 U13 a passé 4 tours de COUPE et sont qualifiés pour la FINALE le 15 juin 2024. 1 équipe U15 termine 1<sup>e</sup> sur 10, sans aucune défaite, **BRAVO** et 1 équipe U18 qui se classe 5<sup>e</sup> sur 7. L'apport de joueurs migrants a permis d'avoir un effectif complet, de qualité avec comme état d'esprit « la gagne ».

Chaque mercredi, un car assurait le ramassage des joueurs pour l'entraînement sur 3 sites de 14h50 à 16h40 : LARCHAMP pour les U7/U9 avec Franck TESNIERE, Alain RONCERAY, Michel PELÉ et Thibault FOUQUET ; FOUGEROLLES pour les U11 et U13 avec Benoît BAUDIN, François GOBÉ et Rémi LOCHIN et LANDIVY pour les U15 avec Théo BRASSET.

Chaque samedi, les jeunes participent à des plateaux (mini-matchs et jeux) et matchs.

Les débutants sont encadrés par Michel PELÉ. Les U9 encadrés par Valentin CROISSANT, Bruno HAMON, Samuel CANET ; Olivier RÉBILLARD, obtiennent des résultats très encourageants, vainqueurs du tournoi de ST HILAIRE DU HARCOUET, finaliste du tournoi FUTSAL de LOUVIGNE du DESERT ; un groupe en devenir ; Les U11 sont managés par Antoine RENAULT et Emmanuel MOREAU. Les U13 sont dirigés par Sébastien POTEVIN, Hugo et Laurent ROISIL et Valentin CROTTÉ. Les U15 sont pilotés par 4 anciens du club, Boban BOISMARTEL, Théo BRASSET, Guillaume MOUTEL et Loris LESAINTE quant aux U18, ils sont dirigés par Stéphane HAMON et Alexis GENEVÉE.

Le bilan financier présenté par Jean LEMARCHAND est enfin excédentaire pour la saison 2023-2024 et ce grâce à la vente de cartes à l'automne et l'organisation de notre 1<sup>e</sup> tournoi le 1<sup>er</sup> mai et apport de plusieurs sponsors.

La saison 2024-2025 a été évoquée, ce sera l'ordre du jour d'une prochaine réunion avec l'élection du bureau ; l'organisation de l'ASCL sera sensiblement identique.

La cotisation sera de 60 € pour les renouvellements de licence et 30 € pour les nouveaux joueurs (tickets CAF, MSA, PASS'SPORT sont acceptés) ; chèque à l'ordre de ASCL foot.

Pour établir la licence, il faut une photo d'identité récente (inscrire le nom au dos), une photocopie de l'acte de naissance (livret de famille), un certificat médical prérempli pour les nouveaux joueurs, votre adresse mail ainsi que votre cotisation.

### Catégories d'âge.

**U7, nés en 2018-2019 ; U9, nés en 2016-2017 ; U11, nés en 2014-2015 ;**

**U13, nés en 2012-2013 ; U15, nés en 2010-2011 ; U18, nés en 2007-2008-2009.**

**Pour l'établissement des licences, s'adresser aux 2 secrétaires : GESLIN Eglantine 06 13 55 06 67-[eglantine.geslin@gmail.com](mailto:eglantine.geslin@gmail.com) ; GESLIN Edgar 06 76 95 47 35 - [edgar.geslin@wanadoo.fr](mailto:edgar.geslin@wanadoo.fr)**

Un dernier mot adressé aux jeunes : « Poursuivez votre aventure au sein de l'ASCL, venez vous amuser, jouer avec les copains, dribbler, jongler, ressentir le plaisir d'être sur un terrain de football, et si vous avez des copains, n'oubliez pas de leur en parler ». Il est à noter la très bonne participation des parents, notamment pour les déplacements.

**CONTACTS** : BAZILLE Thierry 06 09 38 66 80 ; GESLIN Eglantine 06 13 55 06 67 ; HAMON Stéphane 07 86 16 27 73 ; GESLIN Edgar 06 76 95 47 35 ; TESNIERE Franck 06 06 40 93 38 ; PELE Michel 06 19 61 76 80.

**Site de l'ASCL : <http://www.asclfoot.fr>**

**Le Bureau de l'ASCL Foot**



Bonnes vacances !

## *École Sacré-cœur - Montaudin* *École Sainte Marguerite - Saint Berthevin la Tanière*

- Le dernier jour, avant les vacances de Noël, tous les enfants du RPI se sont retrouvés sur le site de Saint Berthevin la Tanière pour une journée de convivialité.
- Au retour des vacances de Noël, les enfants étaient heureux de découvrir des paquets au pied du sapin.



- Au cours du 2<sup>nd</sup> trimestre, tous les enfants du RPI ont bénéficié de séances de musique avec Cédric, dumiste à la CCBM.

Dans le projet autour de l'intergénérationnel, les enfants de maternelle et CP ont pu chanter avec des résidents de l'EHPAD « Eugène Marie ». Ce furent des moments heureux partagés entre les aînés et les enfants. Les résidents ont continué à venir au 3<sup>ème</sup> trimestre, tous les 15 jours, toujours pour le plaisir de chanter ensemble.



Les GS, les CP et des résidents de l'EHPAD ont visité le musée de Brecé. Cette visite avait pour but de faire découvrir la vie d'autrefois aux plus jeunes et rappeler des souvenirs aux plus âgés.

- Les élèves ont vécu une journée sportive avec les enfants des écoles catholiques du secteur d'Ernée :
  - Les CP, CE1 et CE2 sont allés au collège Saint Joseph à Ernée le vendredi 15 mars.
  - Les CM sont allés à Larchamp le vendredi 15 mars.
  - Les maternelles sont allées à Chailland le vendredi 24 mai.
- Les CP, qui seront scolarisés en CE1 à Saint Berthevin la Tanière en septembre 2024, ont vécu une journée d'intégration le vendredi 24 mai.



● Certains CE2-CM ont participé aux olympiades organisées par l'UGSEL (Fédération sportive et éducative de l'Enseignement Catholique) le mercredi 5 juin. Ils ont fait 5 activités différentes :

- Activité Handisport
- Dodge Ball
- Flag Rugby
- Tir, couché, à la carabine
- Escalade en bloc.



**L'équipe éducative et les enfants vous souhaitent un bel été 2024.**

*Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (APEL)  
Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC)  
RPI Montaudin-Saint Berthevin la Tanière*

Comme les années précédentes, ces 2 associations, au service des écoles Sacré-Cœur à Montaudin et Sainte Marguerite à Saint Berthevin la Tanière, ont œuvré activement pour le bien des enfants.

Voici quelques-unes de leurs actions mises en place au 1er trimestre 2024 :

- Financement de livres et jeux pour chaque classe
- Vente de brioches.
- Vente d'œufs de Pâques
- Fête de l'été du samedi 29 juin à Saint Berthevin la Tanière
- Chaque CM2 a reçu un bon d'achat.

Tout au long de l'année scolaire des parents aident au ménage à la fin des grandes vacances, à l'entretien extérieur des 2 sites, accompagnent à la piscine et aux différentes sorties, participent à la catéchèse, ...

Le midi, les enfants de maternelle et de CP se rendent à la cantine accompagnés par des bénévoles et parfois de l'aide maternelle. Un grand **MERCI** à ces personnes qui donnent de leur temps très régulièrement.

**MERCI** également à la municipalité qui prend en charge le repas de ces bénévoles.

**Pour l'année scolaire 2024-2025, cette mise en place continuera. Si vous souhaitez, vous aussi, accompagner nos petits élèves à la cantine certains midis, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Présidente d'OGEC : Lise BAZIN. Cette dernière est joignable au 06/87/06/12/04.**

**Tous les parents vous souhaitent  
un bel été 2024.**



# APE ECOLE « AUGUSTE LECUYER »

Présentation de l'équipe de l'APE

(Association de Parents d'Élèves).

Présidente : Emmanuelle ROBERT

Secrétaire : Lucie MOITIÉ

Trésorière : Mary COUPÉ

Membre : Pauline FEILLER Elisa MAHO

Aurélien RENARD Myriam LETANNEUR

Antoine VISSAULT Hélène DURANTON

Marion LÉON



*Dans cette deuxième partie d'année scolaire,*

*nous avons organisé la vente tant attendue*

*de saucissons avec une petite nouveauté : le fromage.*

## Sortie scolaire



*Cette année, l'APE a offert à tous les élèves une sortie à la base de loisirs de Chênedet où ils ont pu prendre leur envol à l'accrobranche, se balader à poney et participer à une animation sur l'environnement.*



## KERMESSE 2024

*Cette année, le 30 juin, nous avons organisé notre kermesse annuelle avec le spectacle de fin d'année des enfants. Nous avons proposé un repas convivial dans la salle des fêtes : Jambon à l'os et gratin dauphinois suivi de notre après-midi jeux et tombola, avec de superbes lots :*

*4 entrées au Puy du fou*

*1 stage d'Aquaponie à Fcologia*

*Carte cadeau Intersport*

*Et de très nombreux autres lots*



*Merci à tous les commerçants pour leurs nombreux lots, aux familles de nos élèves ainsi qu'à nos maîtresses et élèves pour leur magnifique spectacle et leur participation.*

# LM Football Club

Cette saison s'est terminée par l'assemblée générale du club qui a eu lieu à la mairie de Montaudin le vendredi 21 juin dernier.

Une belle saison côté résultat pour les seniors du LMFC qui terminent 4<sup>ème</sup> de leur groupe de deuxième division.

Pour les vétérans, cela fut plus compliqué avec des effectifs beaucoup trop justes.

La saison prochaine, les vétérans iront jouer avec les clubs du canton de Landivy en faisant une entente ASCL afin d'avoir un effectif plus confortable.

Côté manifestation, le club organisera sa soirée du foot à Larchamp le 7 décembre 2024.

A la fin de l'assemblée, c'est avec émotion que Franck TESNIERE, recevant des cadeaux de remerciement, quittait son poste de président après 13 années de bénévolat au sein du club de l'AS Montaudin puis du LMFC.

Il tient à remercier tous les bénévoles du club qui ont œuvré toutes ces années avec lui pour faire vivre le club et faire perdurer la pratique du football sur la commune de MONTAUDIN.

Franck laisse la place à deux co-présidents : Vincent CALLICO et Laurent ROISIL.

Un nouveau membre Hugo ROISIL entre dans le bureau.

La saison prochaine débutera fin août avec la coupe de France.



Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1<sup>er</sup> réseau associatif national de service à la personne. Pour l'ADMR, toute personne doit pouvoir bien vivre chez elle, de la naissance à la fin de vie. Le professionnalisme de ses salariés conjugué à l'écoute de ses bénévoles permet d'y contribuer en entretenant le lien social et en délivrant un service adapté à chacun.

**L'ADMR de MONTAUDIN** a vu le jour en 1963. L'association accompagne plus de 150 bénéficiaires sur les communes de Montaudin, Carelles, Larchamp, Levaré, Pontmain, St Berthevin la Tanière, St Ellier du Maine et St Mars sur la Futaie. L'association propose une large gamme de services ; accompagnent des personnes en situations de handicap, aide et soins au seniors, entretien de la maison, garde d'enfants, téléassistance (Filien). La téléassistance FILIEN apporte une sécurité et le confort 24/24 grâce aux services téléassistance FILIEN.

**L'ADMR de Montaudin recrute, vous êtes intéressé ?  
Contactez-nous !**



**ADMR DE MONTAUDIN – 02 43 05 73 12 – [www.admr53.fr](http://www.admr53.fr)**



# CLUB DE L'ESPOIR

L'assemblée générale s'est tenue le 25 janvier avec la mise en place d'un nouveau conseil d'administration dont l'arrivée d'Odile FERRAND qui est venue nous rejoindre comme membre du club, nous la remercions.

Le bureau est reconduit comme l'année dernière.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès du bureau ou des membres comme adhérents au club.

Du nouveau : nous avons deux terrains de boules à disposition !

## LES PROCHAINS CONCOURS DE BELOTE



Dates	Clubs	Lieux
Lundi 2 septembre 2024	MONTENAY	MONTENAY
Vendredi 6 septembre 2024	JUVIGNÉ	JUVIGNÉ
Mardi 24 septembre 2024	PONTMAIN	PONTMAIN
Mercredi 25 septembre 2024	LE LOROUX	LE LOROUX
Mercredi 9 octobre 2024	LARCHAMP	LARCHAMP
Samedi 12 octobre 2024	LANDÉAN	LANDÉAN
Mardi 15 octobre 2024	LANDIVY	LANDIVY
Mardi 15 octobre 2024	LA CHAPELLE JANSON	LA CHAPELLE JANSON
Mercredi 16 octobre 2024	OISSEAU	OISSEAU
Lundi 21 octobre 2024	SAINT MARS SUR LA FUTAIE	SAINT MARS SUR LA FUTAIE
Vendredi 25 octobre 2024	FLEURIGNÉ	FLEURIGNÉ
Lundi 4 novembre 2024	SAINT GEORGES BUTTAVENT	SAINT GEORGES BUTTAVENT
Vendredi 8 novembre 2024	LA SELLE EN LUITRÉ	LA SELLE EN LUITRÉ
Vendredi 15 novembre 2024	MONTAUDIN	MONTAUDIN
Lundi 18 novembre 2024	SAINT DENIS DE GASTINES	SAINT DENIS DE GASTINES

↪ Le Jeudi 25 juillet : Pique-nique au plan d'eau communal de MONTAUDIN

↪ Le Mercredi 11 septembre : repas cantonal à LANDIVY  
(inscription : 25 € jusqu'au 15 août dernier délai)

↪ Le Mercredi 2 octobre : déjeuner spectacle à MAYENNE  
(inscription : 82 € tout compris, au plus tard le 6 septembre.)

↪ Le Mardi 3 décembre : repas de Noël à la salle des fêtes de MONTAUDIN  
(inscription avant le vendredi 22 novembre)

Venez nous rejoindre  
pour une partie de  
pétanque en plein air !



Les Co-Présidents,  
Michel GALODÉ et Annick LABBÉ



## LES VIRADES DE L'ESPOIR

Cette année les Virades de l'Espoir sont de retour à PONTMAIN. La nouvelle édition se déroulera sur la « Place de la Mairie » le dimanche 29 septembre 2024.

A partir de 9 h commenceront les diverses activités : randonnées piétons et cyclos, country, et bien d'autres activités à venir découvrir sur place.

Toute l'année, les bénévoles de l'association ainsi que la commune organisatrice se mobilisent pour faire de cette journée une belle fête au profit de « Vaincre la Mucoviscidose ».

La recherche avance et des traitements voient le jour, alors continuons encore et encore à récolter des fonds pour lutter contre cette maladie. Tout cela ne serait pas possible sans vous, donc venez nombreux nous rejoindre pour passer un joli moment tous ensemble.

Et n'oubliez pas, ne jetez pas vos journaux, venez les déposer dans les différents points de collecte mis en place dans chaque commune. A MONTAUDIN, le point de collecte se situe au secrétariat de la mairie.

Merci d'avance à toutes et à tous. Nous vous donnons donc rendez-vous le 29 septembre.  
Venez nombreux !

L'équipe des Virades de l'Espoir

### Plus de renseignements :

Hercend Gérard : 06.04.09.92.68

Barbedette Philippe : 06.32.19.37.05

Barbedette Audrey : [audreybarbedette1@gmail.com](mailto:audreybarbedette1@gmail.com)



## FOIRE D'AUTOMNE 2024

Les 7 et 8 septembre, la commune de LA DORÉE accueillera la 33<sup>ème</sup> foire d'automne de notre bassin de vie.

Le samedi toute la journée le traditionnel comice présentera bovins et équins et l'après-midi le comité des fêtes de LA DORÉE animera un intervillage.

Au programme du dimanche :

- Randonnée pédestre
- Concours de labours
- Démonstration de Moiss bat' cross
- Cours de 4L trophy
- Marché du terroir

Pendant ces deux jours, l'accès au terrain est gratuit.

Le samedi vous pourrez déjeuner sur place sans réservation et le dimanche vous pourrez réserver vos repas près des membres communaux du comice.

Cette foire est un moment d'échanges et de convivialité, nous vous attendons nombreux !



Le Comice,  
Les Jeunes Agriculteurs,  
Le Comité des Fêtes de LA DORÉE

## LES POINTS DE COLLECTE À MONTAUDIN



**Route de Larchamp**

Les ordures ménagères se jettent dans les conteneurs semi-enterrés présents sur les points de propreté situés sur différents endroits de la commune. Vous y trouverez également les conteneurs de tri sélectif.

Les ordures ménagères sont placées dans des sacs de 60 litres maximum et fermés.



**Place de la Mairie**



**Rue du Stade – près du terrain de foot**

Si le tambour est coincé ou le conteneur plein, merci d'utiliser le conteneur voisin ou vous rendre sur un autre point de propreté.

Le dépôt de déchets au pied des conteneurs est interdit par la loi et peut faire l'objet d'une amende.



**Près du cimetière**



**Cité du Moulin Péan – derrière l'EHPAD**

Les emballages et le verre doivent être déposés dans les [conteneurs de tri](#), les gros cartons et objets divers en [déchèterie](#).

# INFORMATIONS DU BOCAGE MAYENNAIS



## MAISON DES INITIATIVES JEUNESSE

MIJ avenue Charles de Gaulle 53120 GORRON.  
tél : 06.72.37.08.35. mail : mij53@orange.fr  
www.maisondesinitiatives.sitew.org



### Vacances ÉTÉ 2024



#### Sommaire :

- Chantiers citoyens argent de poche et actes citoyens
- Ludothèque
- Bons plans
- Ateliers CV
- Besoin d'information
- Info Jeunes et jeux pour tous en itinérance

octobre 2024 :

**FORMATION  
Approfondissement  
BAFA sur la CCBM**

Rejoignez-nous sur facebook !



Maison Initiatives Jeunesse

Suivez-nous sur Instagram



@mijbocagemayennais

### CHANTIERS CITOYENS ARGENT DE POCHE et ACTE CITOYENS 14-18 ans



Plusieurs chantiers citoyens « argent de poche » pour les jeunes de 16 à 18 ans (inclus) et des actes citoyens\* pour

les jeunes de 14 à 15 ans.

Travaux de proximité par demi-journée. En contrepartie une indemnité ou une bourse\* de 15€ pour 3h de travail sera attribuée. Les jeunes intéressés par ces chantiers **doivent suivre au moins un atelier CV par an**, être à jour d'une cotisation de 2€ (valable de janvier à décembre) et fournir un dossier complet. Dossier téléchargeable : [www.maisondesinitiatives.sitew.org](http://www.maisondesinitiatives.sitew.org)

#### Les chantiers :

##### GORRON :

Lundi 8 juillet : 14h-17h  
Mardi 9 juillet : 9h-12h et 14h-17h  
Mercredi 10 juillet : 9h-12h  
Jeudi 11 juillet : 9h-12h et 14h-17h  
Lundi 15 juillet : 9h-12h et 14h-17h  
Mercredi 28 août : 9h-12h

##### LANDIVY :

Mardi 2 juillet : 13h30 - 16h30  
Mercredi 3 juillet : 13h30 - 16h30  
Jeudi 4 juillet : 13h30 - 16h30  
Mercredi 31 juillet : 13h30-16h30  
Jeudi 1er août : 13h30 - 16h30  
Vendredi 2 août : 13h30-16h30

##### VIEUVY :

Mardi 9 juillet : 9h - 12h  
Mercredi 10 juillet : 14h - 17h  
Jeudi 11 juillet : 9h - 12h

##### FOUGEROLLES DU PLESSIS :

Lundi 1er juillet : 9h -12h  
Mardi 2 juillet : 9h - 12h  
Mercredi 3 juillet : 9h - 12h  
Jeudi 4 juillet : 9h - 12h

##### LEVARE :

Lundi 15 juillet : 9h-12h  
Mardi 16 juillet : 13h30-16h30  
Mercredi 17 juillet : 13h30-16h30  
Mardi 27 août : 13h30-16h30  
Mercredi 28 août : 13h30-16h30

Jeudi 29 août : 13h30-16h30

##### CHANTRIGNE :

Lundi 29 juillet : 9h-12h  
Mardi 30 juillet : 9h-12h  
Mercredi 31 juillet : 9h-12h  
Jeudi 1er août : 9h-12h  
Vendredi 2 août : 9h-12h

##### MONTAUDIN :

Lundi 8 juillet : 9h-12h  
Mardi 9 juillet : 9h-12h  
Mercredi 10 juillet : 9h-12h  
Mardi 27 août : 9h-12h  
Mercredi 28 août : 9h-12h  
Jeudi 29 août : 9h-12h

##### COLOMBIERS DU PLESSIS :

Mardi 2 juillet : 9h-12h  
Mercredi 3 juillet : 9h-12h

##### CARELLES :

Lundi 22 juillet : 9h-12h  
Mardi 23 juillet : 9h-12h  
Mercredi 24 juillet : 9h-12h  
Jeudi 25 juillet : 9h-12h

##### SAINT MARS SUR COLMONT :

Lundi 15 juillet : 14h-17h  
Mardi 16 juillet : 14h-17h  
Mercredi 17 juillet : 14h-17h  
Jeudi 18 juillet : 14h-17h  
Vendredi 19 juillet : 14h-17h

##### ST MARS S/ LA FUTAIE :

Mardi 16 juillet : 9h-12h  
Jeudi 18 juillet : 9h-12h  
Vendredi 19 juillet : 9h-12h

##### LA DOREE :

Mercredi 17 juillet : 9h-12h  
Jeudi 18 juillet : 9h-12h

Renseignements 06.72.37.08.35

**Inscription semaine 22 : du 27 mai au  
1er juin (par mail, tél, facebook)**

**Pour connaître la réponse, il suffira de  
nous appeler le 12 juin afin de connaître  
tes dates. Merci**

### CARTE JEUNES

11 - 29 ans

Réductions chez les partenaires :  
Parc de loisirs Gorron, équitation,  
vélo rail, activité Wibit, .....

Renseignements : 06.72.37.08.35





Jeux sur place, prêts de jeux, animations ponctuelles. Le service LUDOTHÈQUE est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...). avenue Charles de Gaulle à Gorron. Ouverture les mercredis de 10h à 18h et le 1er samedi du mois de 10h à 12h.

### Les rendez-vous itinérants :

- Vendredi 5 juillet de 16h à 18h à la médiathèque de Pontmain
- Mardi 9 juillet de 15h à 17h à la médiathèque de Montaudin
- Jeudi 11 juillet de 14h30 à 16h30 à la bibliothèque de Oisseau
- Vendredi 12 juillet de 10h à 12h à la médiathèque de Fougerolles
- Jeudi 18 juillet de 15h à 17h à la médiathèque d'Ambrières les Vallées

Inscription auprès des médiathèques Renseignements : 06 72 37 08 35

**OnVaSortir** (ou OVS pour les intimes) : vous pouvez vous inscrire à des sorties proposées par d'autres personnes, ou proposer les vôtres. Le site est aussi un bon moyen de se tenir informé des événements

Carte **des festivals de jeux** : [subverti.com](http://subverti.com)

### Aide financière pour partir en vacances 18-25 ans:

- L'ANCV propose une simulation en ligne pour tester son éligibilité afin de connaître les aides pour partir seul ou entre amis  
<https://depart1825.com/>

Le **billet Live** : 5 € le trajet de n'importe quel gare des Pays de la Loire pour profiter de bons plans culturels ou festivals .

Le **Pass Jeune** : permet aux moins de 26 ans de voyager en illimité pendant un mois du 1er au 31 juillet 2023 et du 1er au 30 août 2023 pour 25 € le mois sur l'ensemble du réseau Aléop TER en Pays de la Loire et quelques gares limitrophes.

**Ventes Flash billet TER à 5 €** en voyageant le samedi et le dimanche à certaines dates.

## ATELIERS CV dès 14 ans

Gratuit et ouvert à tous les jeunes de la CCBM, l'atelier CV permet de rédiger un CV, de connaître les rubriques indispensables. Les rendez-vous nous permettrons de recueillir les CV de jeunes intéressés pour trouver un job pour l'été.

### Rendez-vous sur inscription :

Lundi 8 juillet de 10h à 12h à La Dorée

Vendredi 12 juillet de 14h à 15h30 à Gorron (MIJ)

Vendredi 30 août de 10h à 12h à Le Pas

Les mercredis entre 10h et 18h à la MIJ (prendre rendez-vous)

Prévoir papier, crayon, ordinateur

Inscription gratuite au 0672370835



## Besoin d'INFORMATION



L'INFO JEUNES de la MIJ permet d'avoir réponse à tes questions sur les thèmes de :

- partir en vacances
  - Travailler,
  - Se loger
  - S'engager,
  - Partir à l'étranger
  - Se déplacer,
  - Entreprendre,
  - S'orienter
- DURANT TOUTE L'année et plus particulièrement lors des vacances, nous sommes à votre disposition par simple RDV, téléphone, visio, sms, réseau,...

06.72.37.08.35

## INFO JEUNES et JEUX POUR TOUS

L'info jeunes et la ludothèque s'associent pour aller à la rencontre de la population. L'objectif est de créer une animation participative en alliant le jeu et la transmission d'information auprès des jeunes et des adultes. Les rendez-vous itinérants

Le fonctionnement : je passe, je reste un moment, je quitte quand je veux, je joue, je me renseigne, j'échange avec d'autre personne, ... Renseignements au 06.72.37.08.35

Lundi 8 juillet (salle communale) LA DOREE 10h-12h	Mardi 9 juillet (salle des Tilleuls) BRECE 10h-12h	Jeudi 11 juillet (salle communale) CHANTRIGNE 10h-12h
Vendredi 12 juillet COLOMBIERS DU PLESSIS 14h30-16h30	Lundi 15 juillet (salle communale) COUESMES-VAUCE 10h-12h CARELLES 14h30-16h30	Mardi 16 juillet (salle communale) DESERTINES 10h-12h HERCE 14h30-16h30
Jeudi 18 juillet (salle des fêtes) MONTAUDIN 10h-12h	Vendredi 19 juillet CHATILLON S/C 10h-12h (salle Vauboire) LANDIVY 14h30-16h30 (salle Pérelle)	Lundi 22 juillet OISSEAU 10h à 12h (salle du bignon) ST BERTHEVIN L/T 14h30-16h30
Mardi 23 juillet (salle communale) ST AUBIN FOSSE LOUVAIN 10h-12h FOUGEROLLES DU PLESSIS 14h30-16h30	Jeudi 25 juillet LESBOIS 10h-12h PONTMAIN 14h30-16h30 (salle Abbé Guérin)	Lundi 29 juillet LEVARE 10h-12h ST LOUP DU GAST 14h30-16h30 (salle des associations)
Mardi 30 juillet VIEUVY 14h30-16h30	Jeudi 1er août ST MARS S C 10h-12h ST ELLIER DU MAINE 14h30-16h30	Vendredi 2 août ST MARS S/L. FUTAIE 10h-12h CARELLES 14h30-16h30
Mardi 27 août SOUCE 10h-12h MONTAUDIN 14h30-16h30	Jeudi 29 août COLOMBIERS DU PLESSIS 10h à 12h	Vendredi 30 août LE PAS 10h-12h ST ELLIER DU MAINE 14h30-16h30 ST AUBIN FOSSE LOUVAIN 18h-20h au terrain de Loisirs avec l'association « Bouge ton village »
LES MERCREDIS DE JUILLET à la ludothèque		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• A la salle omnisport de Gorron de 10h à 12h</li> <li>• Au parc de Loisirs (chapiteau) de 14h à 18h</li> </ul>		

Maison des initiatives jeunesse (MIJ) avenue Charles de Gaulle 53120 Gorron. Tél : 06.72.37.08.35

Horaires : mercredi 10h-18h ou sur RDV

Rendez-vous itinérant possible sur demande

[mij53@orange.fr](mailto:mij53@orange.fr)

site : [www.maisondesinitiativessitew.org](http://www.maisondesinitiativessitew.org)

**Du 22 juillet au 6 septembre**

**nos horaires d'ouvertures sont modifiés**

<b>Lundi</b>	<b>8h30-12h</b>	<b>13h30-16h</b>
<b>Mardi</b>	<b>8h30-12h</b>	<b>13h30-17h</b>
<b>Mercredi</b>	<b>8h30-12h</b>	<b>13h30-16h</b>
<b>Jeudi</b>	<b>8h30-12h</b>	<b>13h30-17h</b>
<b>Vendredi</b>	<b>8h30-12h</b>	<b>13h30-16h</b>



**ATTENTION** fermeture exceptionnelle le vendredi 16 août 2024

Permanences à la Mairie de LANDIVY : 02 43 05 47 40



## S'inscrire sur les listes électorales

Même si l'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir voter, elle relève d'une démarche volontaire de l'électeur qui doit déposer lui-même sa demande d'inscription.

**L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique.**

Vous serez inscrit(e) d'office si seulement **vous venez d'atteindre l'âge de 18 ans** (âge prévu par la loi pour être électeur) et à condition d'avoir effectué votre recensement citoyen lors de votre seizième anniversaire.

Lors de votre emménagement dans une commune, ne tardez pas à demander votre inscription sur les listes électorales, soit :

↳ **par Internet :**

Via la télé-procédure de demande d'inscription en ligne sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

↳ **ou au secrétariat de la mairie :**

En vous munissant d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile



**Réunion du 09 janvier 2024**



## DELIBERATION IDENTIFIANT LES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Monsieur le Maire rappelle qu'en séance du 30 novembre dernier, le conseil municipal a proposé d'identifier les zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune de la façon suivante :

- ↳ Sur tout le territoire de la commune : une zone d'accélération « photovoltaïque sur toiture »
- ↳ Sur le parking situé « Rue de la Rabine » près du pôle de services à la personne : une zone d'accélération « photovoltaïque sur ombrière »
- ↳ Sur le secteur de l'EHPAD « 28, Rue de Normandie » - école : une zone d'accélération « chaleur renouvelable - biomasse »

Aucune remarque ni annotation n'ont été portées sur le registre de la concertation publique qui s'est déroulée du 11 au 22 décembre 2023.

Le Conseil Municipal doit donc maintenant délibérer pour valider les zones définies ci-dessus.

Ces zones seront identifiées sur le portail cartographique national dédié aux zones d'accélération. Elles seront transmises au référent préfectoral et à la CCBM.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide les zones identifiées ci-dessus.

## PARTICIPATION DEFINITIVE AU SENOM POUR LA CREATION DE 5 COMPTEURS D'EAU POTABLE A LA RESIDENCE DES POMMIERS

Monsieur le Maire rappelle que suivant le règlement intérieur du SENOM, la participation de la commune s'élève à 400 € HT par branchement. La participation pour la résidence des pommiers s'élève donc à 2 000 € HT soit 2 400 € TTC pour 5 branchements. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide la participation au SENOM pour un montant de 2 000 € HT soit 2 400 € TTC.

## DEMANDE DE SUBVENTION DU BOCAGE CYCLISTE MAYENNAIS POUR L'ANIMATION DU 21 AVRIL 2024

Monsieur le Maire fait savoir que le Bocage Cycliste Mayennais sollicite une subvention de 1 411 € pour la course cycliste du dimanche 21 avril 2024.



S'ajouteront les repas offerts aux signaleurs et bénévoles du BCM ainsi que les coupes et bouquets de fleurs qui seront réglés directement par la commune à l'appui des factures, soit un total d'environ 2 500 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de verser au Bocage Cycliste Mayennais une subvention de 1 411 € pour l'animation du 21 avril 2024 et accepte de régler directement les frais divers cités ci-dessus, à l'appui des factures.

## DÉCISION SUR UN BIEN SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un bien situé « 10, Rue de Normandie » », concernant la propriété de Mr et Mme STUBBS, d'une superficie de 49 M2. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'use pas de son droit de préemption urbain pour ce bien.

## DÉCISIONS DU MAIRE

Conformément aux articles L. 2122-23 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mr le Maire présente les décisions prises, en vertu des délégations de pouvoir en vigueur :

↳ Par décision en date du 11 octobre 2023 : vente de ferrailles près de Mr Claude LEPOURREAU pour un montant de 150€.

↳ Par décision en date du 11 octobre 2023 : installation d'un contrôleur de niveau à la salle des fêtes par l'entreprise SAES Audio-Tec pour un montant de 2 603,10 € HT soit 3 123,72 € TTC.

↳ Par décision en date du 07 novembre 2023 : acquisition d'une rambarde pour la salle des fêtes près de l'entreprise ROIMIER-TESNIERE pour un montant de 5 470,03 € HT soit 6 564,04 € TTC.

↳ Par décision en date du 02 décembre 2023 : acquisition de matériaux pour la rénovation du hangar communal « Rue de la Rabine » près de l'entreprise RUBION pour un montant de 4 747,38 € HT soit 5 696,86 € TTC.

↳ Par décision en date du 05 janvier 2024 : attribution du petit appartement communal situé au 2<sup>ème</sup> étage du « 8, Place de la Mairie » à Mme SUT Mylène et Mr ALIX Julien pour un loyer mensuel de 212 €.

## INFORMATIONS DIVERSES

Populations légales en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

Population municipale..... : 893

Population comptée à part.... : 20

Population totale..... : 913



### RESTITUTION DE L'AUDIT ET DE L'ETUDE DE FAISABILITE DE LA CUISINE CENTRALE

Monsieur le Maire présente un résumé de l'audit réalisé à la cuisine centrale au printemps 2022 et un résumé de l'étude de faisabilité réalisée en 2023. À la suite de la présentation de Mr le Maire, une discussion s'engage sur une mutualisation ou pas avec l'EHPAD de ST DENIS DE GASTINES.

### DECISION SUR UN BIEN SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un bien situé « 13, Rue de Normandie » », concernant la propriété de Mme Cindy RENAULT et Mme Marine MORIN, d'une superficie de 212 M2. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'use pas de son droit de préemption urbain pour ce bien.

### DELIBARATION SUR EXONERATION TOTALE OU PARTIELLE DE TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES DANS LE CADRE DE TRAVAUX D'ECONOMIES D'ENERGIE

Monsieur le Maire fait savoir que l'article 143 de la loi de finances 2024 permet aux communes de pouvoir exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties, certains logements qui ont fait l'objet de dépenses de prestations de rénovation énergétique ainsi que les logements neufs satisfaisant à certains critères de performance énergétique et environnementale. Il présente le principe :

#### \* Pour les logements rénovés (logements construits avant 1989) :

L'exonération est comprise entre 50 % et 100 % de la taxe, valable trois ans à compter de l'année qui suit celle du paiement du montant total des dépenses de rénovation énergétique.

L'exonération concerne les logements qui doivent avoir fait l'objet, **par le propriétaire**, de dépenses de prestations de rénovation énergétique et d'équipements, autres que les prestations d'entretien :

- a) Amélioration de l'isolation thermique
- b) Amélioration du chauffage et de la ventilation
- c) Amélioration de la production d'eau chaude sanitaire.

#### \* Pour les logements neufs (ils doivent répondre à la norme BBC - Bâtiment Basse Consommation) :

L'exonération s'établit entre 50 % et 100 % de la taxe pour une durée de cinq ans à compter de l'année suivant celle de l'achèvement de la construction.

Le logement neuf **doit satisfaire au moins à 4 des 5 critères de qualité environnementales :**

- a) modalités de conception, notamment assistance technique du maître d'ouvrage par un professionnel ayant des compétences en matière d'environnement
- b) modalités de réalisation, notamment gestion des déchets du chantier
- c) performance énergétique et acoustique
- d) utilisation d'énergie et de matériaux renouvelables
- e) maîtrise des fluides



Les deux exonérations sont à la main des communes qui peuvent, par délibération, décider ou non de les instaurer sur leur territoire. Les exonérations mises en œuvre dans ce cadre **ne font pas l'objet d'une compensation par l'Etat.**

Considérant que des aides sont octroyées aux particuliers dans le cadre de travaux d'économie d'énergie, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas mettre en place ces exonérations.

### APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2023 (COMMUNE, SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF)

Considérant les éléments ci-dessous, Monsieur le Maire s'étant retiré de la séance, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, approuve les Comptes Financiers Uniques 2023 (CFU) suivants :

#### COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 DE LA COMMUNE :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES	CFU 2023
011 - Charges à caractère général	416 356,85 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	393 563,95 €
014 - Atténuation de produits (attribut°compensat°, dégrèvt JA)	71 432,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	96 531,67 €
66 - Charges financières (intérêts des emprunts)	10 182,33 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	34,00 €
042 - Amortissements des participations (SENOM, TEM...)	27 868,28 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 015 969,08 €</b>
RECETTES	CFU 2023
70 - Produits des services	263 736,59 €
73 - Impôts et taxes (impôts locaux, taxe pylônes...)	522 387,70 €
74 - Dotations et participations	343 206,73 €
75 - Autres produits de gestion courante	85 015,71 €
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>1 214 346,73 €</b>
Résultat de fonctionnement de l'année 2023	198 377,65 €
Excédent de fonctionnement reporté 2022	40 499,75 €

**Résultat de clôture 2023 (excédent) 238 877,40 €**

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES	CFU 2023
16 - Emprunts et dettes assimilées	54 931,38 €
204 - Subventions d'équipement	4 309,10 €
21 - Immobilisations corporelles (achat de biens + divers matériels + travaux divers sur bâtiments)	202 893,71 €
23 - Immobilisations en cours (travaux salle des fêtes)	205 757,24 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>467 891,43 €</b>
RECETTES	CFU 2023
024 - Vente terrain à Mayenne-Habitat, vente d'un pavillon communal	132 487,36 €
040 - Amortissements des participations (SENOM, TEM...)	27 868,28 €
10222 - FCTVA	92 490,49 €
1068 - Excéd fonct capitalisé - sert à couvrir le besoin en invt N-1	220 153,97 €
13 - Subventions d'investissement	156 817,06 €
2132 - Remboursement trop versé sur acte notarié	49,25 €
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>629 866,41 €</b>
Résultat d'investissement de l'année 2023	161 974,98 €



Excédent d'investissement reporté 2022

5 750,82 €

**Résultat de clôture 2023 (excédent)****167 725,80 €****COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :****SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES	CFU 2023
011 - Charges à caractère général	35 674,82 €
66 - Charges financières (intérêts des emprunts)	1 922,64 €
042 - Dotations aux amortissements des biens	13 626,00 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>51 223,46 €</b>
RECETTES	CFU 2023
70 - Redevance d'assainissement	60 903,33 €
74 - Subvention d'exploitation (prime épuration versée par l'agence de l'eau)	978,00 €
77 - Produits exceptionnels	70,34 €
042 - Quote-part des subventions d'investissement	4 060,82 €
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>66 012,49 €</b>
Résultat de fonctionnement de l'année 2023	14 789,03 €
Excédent de fonctionnement reporté 2022	17 857,62 €
<b>Résultat de clôture 2023 (excédent)</b>	<b>32 646,65 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES	CFU 2023
16 - Remboursement du capital des emprunts	6 897,72 €
20 - Immobilisations incorporelles (maitrise d'œuvre travaux)	12 247,24 €
21 - Immobilisations corporelles (travaux)	3 390,20 €
040 - Amortissement des subventions d'équipement	4 060,82 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>26 595,98 €</b>
RECETTES	CFU 2023
040 - Dotations aux amortissements des biens	13 626,00 €
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>13 626,00 €</b>
Résultat d'investissement de l'année 2023	-12 969,98 €
Excédent d'investissement reporté 2022	64 808,78 €
<b>Résultat de clôture 2023 (excédent)</b>	<b>51 838,80 €</b>

**VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2024 (COMMUNE, LOTISSEMENT DES LILAS, SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de voter les propositions nouvelles des budgets primitifs de l'exercice 2024 de la façon suivante :



**BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE :****Section de Fonctionnement**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Charges à caractère général	486 810.00 €	Produits des services, du domaine...	254 300.00 €
Charges de personnel et frais assimilés	443 039.00 €	Impôts et taxes	15 000.00 €
Atténuations de produits	72 128.00 €	Fiscalité locale	509 140.00 €
Autres charges de gestion courante	110 767.60 €	Dotations et participations	309 611.00 €
Charges financières	10 200.00 €	Autres produits de gestion courante	50 000.00 €
Charges spécifiques	500.00 €	Produits spécifiques	198.00 €
Dotations aux provisions et dépréciations	515.00 €	Atténuations de charges	10 800.60 €
Dotations aux amortissements	25 090.00 €		
Virement à la section d'investissement	238 877.40 €	Excédent antérieur reporté	238 877.40 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 387 927.00 €</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>1 387 927.00 €</b>

**Section d'investissement**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Emprunts et dettes assimilés	55 500.34 €	Subventions d'investissement	41 180.46 €
Dépôts et cautionnements	1 000.00 €	Dépôts et cautionnements	1 000.00 €
Subventions d'investissement	13 440.00 €	FCTVA	53 000.34 €
Subventions d'équipement	2 400.00 €	Produits des cessions d'immobilisations	20 001.00 €
Immobilisations incorporelles	3 500.00 €	Amortissements des immobilisations	25 090.00 €
Immobilisations corporelles	461 910.94 €		
Immobilisations en cours	3 123.72 €	Virement de la section de fonctionnement	238 877.40 €
Autres immobilisations financières	6 000.00 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	0
Déficit antérieur reporté		Excédent antérieur reporté	167 725.80 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>546 875.00 €</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>546 875.00 €</b>

**BUDGET PRIMITIF 2024 DU LOTISSEMENT DES LILAS :****Section de Fonctionnement**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Charges à caractère général	6 000.00 €	Produits des services	0 €
Autres charges de gestion courante	0 €	Dotations, subventions et participations	0 €
Variation en-cours de production biens	60 452.87 €	Variation en-cours de production biens	66 452.87 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>66 452.87 €</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>66 452.87 €</b>

**Section d'investissement**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Emprunts et dettes assimilés	0 €	Emprunts et dettes assimilés	6 000.00 €
Stocks	66 452.87 €	Stocks	60 452.87 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>66 452.87 €</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>66 452.87 €</b>

## BUDGET PRIMITIF 2024 DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

### Section de Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	42 206.00 €	Redevances d'assainissement	50 889.35 €
Autres Charges de gestion courante	0	Subventions d'exploitation	0
Charges financières	1 765.00 €	Autres produits de gestion courante	0
Dotations aux amortissements	13 626.00 €	Atténuation de charges	0
Dépenses imprévues	0	Quote-part des subventions d'inv	4 061.00 €
Virement à la section d'investissement	30 000.00 €	Excédent antérieur reporté	32 646.65
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>87 597.00 €</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>87 597.00 €</b>

### Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Immobilisations incorporelles	46 200.00 €	Subventions d'investissement	406 900.00 €
Travaux	543 800.00 €	Emprunts et dettes assimilés	98 595.20 €
Emprunts et dettes assimilés	6 899.00 €	Virement de la section de fonct	30 000.00 €
Amortissement des subventions	4 061.00 €	Amortissement des immobilisations	13 626.00 €
Déficit d'investissement reporté	0	Excédent d'investissement reporté	51 838.80 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>600 960.00 €</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>600 960.00 €</b>

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2024

Le Conseil Municipal maintient les taux d'imposition en 2024 comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties = 52,88 %

(taux global qui se décompose de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 33,02 % additionné à la part départementale de 19,86 %)

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties = 60,67 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires = 22,12 %

### DÉNOMINATION D'UNE VOIE

Considérant que la voie dont l'entrée se situe dans la « Rue de Bretagne » ne porte pas de dénomination ;

Le Conseil Municipal, décide d'adopter la dénomination suivante « **Impasse de Bretagne** » : voie située entre les repères 1 et 2 conformément à la cartographie ci-dessous :



VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES POUR L'ANNEE 2024

Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité les subventions pour l'année 2024 et fixent la liste des bénéficiaires ainsi qu'il suit :

Coopérative scolaire de l'école publique de Montaudin (OCCE)	1 200,00 €
EPSL (Écoles Publiques du Secteur Scolaire de Landivy)	792,00 €
Association familles rurales de Montaudin	Pas de demande
Larchamp Montaudin Football Club	900,00 €
Association « Les P'tits Montaudinois »	Pas de demande
Bocage Cycliste Mayennais	700,00 €
Compagnie Théâtrale « Les Saltimbanques »	460,00 €
Association « Festival Arlequin & Cie »	150,00 €
Team Cycliste Montaudinois	400,00 €
Amicale des AFN de Montaudin	255,00 €
Association Tennis de Table Larchamp-Montaudin	400,00 €
GDON de Montaudin	350,00 €
Société de Chasse MONTAUDIN-ST ELLIER-ST BERTHEVIN LA TANNIERE	350,00 €
Association parents élèves de l'école publique « Auguste Lécuyer »	500,00 €
Association parents élèves RPI Ecoles Sacré Cœur et Ste Marguerite	500,00 €
Association des jeunes de Montaudin	1 000,00 €
Les Contes de la Taverne	168,00 €
Association Musicale Carelles- Larchamp-Montaudin	Pas de demande
Association EKLA (Association de Parents d'Enfants Inadaptés)	160,00 €
Association de pêche de la Futaie (AAPPMA LA FUTAIE)	200,00 €
Génération Mouvement – Le Club de l'Espoir	400,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers de LARCHAMP	200,00 €
Association de la confrérie du St Esprit de ST BERTHEVIN LA TANNIERE	50,00 €
AS LARCHAMP VTT	200,00 €
UDAF de la Mayenne	180,00 €
Lycée Jean-Baptiste LE TAILLANDIER	50,00 €
Association Sportive Gorronnaise (ASG)	100,00 €
Asso Familles rurales de Pontmain (section randonneurs du Bocage)	50,00 €
Ligue contre le cancer	50,00 €
Téléthon 53	50,00 €
Secours Catholique de la Mayenne	50,00 €
Alcool assistance de la Mayenne	50,00 €
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 915,00 €</b>



### DECISION SUR UN BIEN SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un bien situé « 3, Impasse de Bretagne », concernant la propriété des Consorts DENAIS, d'une superficie totale de 657 M2. Le Conseil Municipal n'utilise pas de son droit de préemption urbain pour ce bien.

### INFORMATIONS DIVERSES



Point sur les commerces (boulangerie et épicerie) :  
Les travaux sont en cours de réalisation sur les deux sites.

Travaux à envisager à l'école publique :  
Des travaux de rénovation des locaux sont à envisager. C'est un dossier à ouvrir dès à présent pour les 2 années à venir.

Situation de la Poste à MONTAUDIN :

Le 25 mars dernier, Mr le Maire s'est entretenu en mairie avec des responsables de la Poste qui ont fait savoir que les facteurs de Montaudin seront regroupés à Ernée à l'automne prochain. Un lieu de pause pour les facteurs est maintenu à Montaudin. Le guichet reste ouvert sur la commune. Mr le Maire a demandé une modification de ses horaires, à savoir une ouverture sur une plage horaire le matin et non pas sur le temps du midi. Affaire à suivre.

### Réunion du 14 mai 2024

### DECISION SUR DES BIENS SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les biens suivants :

- Bien situé « 2, Rue de la Rabine », concernant la propriété de Mr ALPERN Olivier, d'une superficie de 619 M2.
  - Bien situé « 4, Rue de Normandie », concernant la propriété de Mme JOURDAIN Anna, d'une superficie de 120 M2.
  - Bien situé « 4, La Chauvinière », concernant la propriété des Consorts CHAPONNAIS, d'une superficie de 790 M2.
- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'utilise pas de son droit de préemption urbain pour ces biens.

### CHOIX D'UN LOGO POUR LA COMMUNE

#### SITE INTERNET : DESIGNATION DE DEUX ELUS POUR LE SUIVI DE LA COMMUNICATION

Monsieur le Maire fait savoir qu'il a retenu la société TC PROD' de ST DENIS DE GASTINES pour un montant de 2 045 € HT qui comprend la création du site internet avec hébergement du site, nom de domaine, formation sur utilisation du site internet et création d'un logo.

Mr le Maire souhaite que 2 élus assistent le secrétariat dans le suivi du fonctionnement du site internet. Christelle BUCHARD et Cindy DUVAL se portent volontaires.

### MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION POUR L'ETUDE D'UN CITY-STADE

Monsieur le Maire souhaite que soit constituée une petite commission composée de quelques élus et quelques jeunes de Montaudin pour réfléchir au projet d'installation d'un city-stade sur la commune (emplacement, contact près de fournisseurs, visites de city-stades dans les communes environnantes, etc...).

Se portent volontaires : Gérard LORY - Christelle BUCHARD - Cindy DUVAL - Eric CHAMPAGNE et Michaël LERAY. Cette commission se réunira avant les grandes vacances.

### LANCEMENT DU PROJET DE RENOVATION DE L'ECOLE PUBLIQUE

Monsieur le Maire demande au conseil municipal s'il souhaite engager des travaux de rénovation de l'école publique. Afin de mieux appréhender le sujet, les élus sollicitent une visite des locaux.

Cette visite est programmée le mardi 09 juillet prochain à 19 h, en amont de la réunion de conseil municipal. Ensuite, la commission « bâtiments communaux » travaillera sur le projet.

### VALIDATION DE LA PHASE PROJET DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAUX PLUVIALES

Mr le Maire rappelle le projet de réhabilitation du réseau d'assainissement et de mise en place d'un réseau eau pluviale qui est le suivant :

- Secteur Moulin Péan : mise en place d'un poste de relèvement et d'une conduite de refoulement, ainsi que d'un réseau gravitaire « Cité du Moulin Péan » avec reprise des branchements existants sur l'ensemble de la Cité du Moulin Péan (travaux supplémentaires en phase PRO).
- Secteur Le Parc : mise en séparatif du réseau d'assainissement, réhabilitation du réseau d'assainissement eau usée et mise en place d'un réseau d'eau pluviale.
- Secteur Rue de la Rabine : mise en place d'une nouvelle conduite d'assainissement sous trottoir avec reprise des branchements.
- Secteur Rue du Stade - Rue de Bretagne - Les bergeries : réhabilitation du réseau d'assainissement par chemisage.



Au stade projet, le coût prévisionnel des travaux est le suivant :

Pour la partie assainissement = 623 137 € HT subventionné de la façon suivante :

- Agence de l'Eau Seine-Normandie = 231 680 €
- Conseil Départemental = 186 941 €

Soit un reste à la charge pour la commune de 204 516 € (budget assainissement)

Pour la partie eaux pluviales du Parc = 102 000 € HT - totalement à la charge de la commune (non subventionné)

Il convient désormais de lancer en procédure adaptée une consultation pour le marché de travaux avec une tranche ferme et 2 tranches optionnelles.

Une tranche ferme : Travaux d'eau usée secteur - Moulin Péan  
Travaux d'eau usée secteur - Le Parc  
Travaux d'eau pluviale secteur - Le Parc

Une tranche optionnelle 1 : Travaux eau usée - Rue de la Rabine

Une tranche optionnelle 2 : Travaux eau usée - Rue du Stade - Les Bergeries

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer une consultation pour les marchés de travaux via le SENOM, mandataire du groupement de commande.



À partir du lundi 15 juillet 2024,

## **NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE**

Du lundi au  
vendredi :

**10h à 12h30**

Le samedi :

**11h à 13h**



# BIENTÔT 16 ANS

Pensez au recensement citoyen !

**C'est obligatoire.**

Dès l'âge de 16 ans, présentez vous en mairie, muni de :

- **votre carte d'identité**
- **votre livret de famille**

Vous aurez besoin de votre justificatif de recensement pour vous inscrire aux examens jusqu'à l'âge de 25 ans (Bac, permis de conduire, etc.)

Imprimé n° 186/82. Loi n° 97-8019 du 28 octobre 1997. Format : 282 x 21.

**ATTESTATION DE RECENSEMENT**

Le maire de la commune de \_\_\_\_\_ L'autorité consulaire de (commune) \_\_\_\_\_

atteste que M \_\_\_\_\_ a demandé son inscription sur le rôle des recensements (elle) a été informée des conditions dans lesquelles (elle) participera à l'appel défense et citoyenneté.

L'intéressé(e), (Signature) Délivré le \_\_\_\_\_ Le maire / L'autorité consulaire, (Cachet et signature)

Ce document est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**spécimen**



# INFOS PRATIQUES

PERMANENCES A LA MAIRIE DE MONTAUDIN	
ASSISTANTE SOCIALE	Rencontres en Mairie de MONTAUDIN sur rendez-vous. Appeler le 02 43 08 06 03 (Antenne Solidarité de GORRON)
PERMANENCES DANS LES COMMUNES ENVIRONNANTES	
MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE	ERNÉE « Pôle d'activités La Querminais » - Tous les mardis sur rendez-vous ✓ de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h Prendre rendez-vous au : 02 43 39 43 39
MDA (Maison Départementale de l'Autonomie)	<b>Sur rendez-vous au 02 43 67 75 77 ou <a href="mailto:mda.accueil@lamayenne.fr">mda.accueil@lamayenne.fr</a> :</b> ⇒ ERNÉE – Antenne solidarité « 1, Avenue du Général de Gaulle » ⇒ GORRON – Antenne solidarité « 3, Rue de la Cour des Forges » ⇒ MAYENNE – Pôle santé – <b>sans rendez-vous</b> les mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
HABITAT ET DEVELOPPEMENT 53	Pour tous renseignements - appeler au 02 43 91 19 91
FINANCES PUBLIQUES	<b>Mairie de GORRON :</b> 1 <sup>er</sup> et 4 <sup>ème</sup> mardi de chaque mois De 9h à 12h – Prendre rendez-vous au 02 43 30 10 58  <b>Mairie de LANDIVY :</b> 2 <sup>ème</sup> jeudi de chaque mois De 9h30 à 12h – Prendre rendez-vous au 02 43 05 42 05  <b>Mairie d'AMBRIERES LES VALLÉES :</b> 3 <sup>ème</sup> vendredi de chaque mois De 9h à 12h – Prendre rendez-vous au 02 43 08 01 79
Médiateur – conciliateur de justice Mme DE SILANS Isabelle	2 <sup>ème</sup> mardi après-midi de chaque mois sur rendez-vous Prendre rendez-vous auprès de France Services de Landivy au 02 43 05 47 40

## HORAIRES DES DIFFÉRENTS SERVICES

	Jours	Horaires	Téléphone - mail	Infos
Déchetterie de ST MARS SUR LA FUTAIE	Lundi Mardi Jeudi Samedi	10 h – 12 h 14 h – 18 h 14 h – 18 h 10 h – 12 h / 14 h – 18 h	Tél : 02 43 08 15 69	<b>Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30</b>
Garderie « 12, Rue de la Rabine »	Lundi - mardi - jeudi et vendredi	7 h 00 – 8 h 40 16 h 30 – 18 h 30	Tél : 02 43 05 65 36 <a href="mailto:centredeloisirs.montaudin@orange.fr">centredeloisirs.montaudin@orange.fr</a>	
Médiathèque « Place de l'église »	Mardi Mercredi Vendredi Samedi	15 h 30 – 17 h 30 14 h – 18 h 30 16 h – 18 h 10 h – 12 h 30	Tél : 02 43 05 32 93 <a href="mailto:mediatheque.montaudin@bocage-mayennais.fr">mediatheque.montaudin@bocage-mayennais.fr</a>	
Mairie de MONTAUDIN	Mardi mercredi jeudi Vendredi Samedi	9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h 9 h – 12 h	Tél : 02 43 05 31 47 <a href="mailto:mairie-montaudin@wanadoo.fr">mairie-montaudin@wanadoo.fr</a>	<b>Fermée le lundi toute la journée et le vendredi après-midi</b>
La Poste de MONTAUDIN	Lundi au vendredi Samedi	10 h – 12 h 30 11 h – 13 h	 LA POSTE	<b>Nouveaux horaires applicables depuis le 15 juillet</b>

# Bonnes

# Vacances



---

bulletin élaboré par la mairie et la commission communication

Tél : 02.43.05.31.47 mail : [accueil@montaudin53.fr](mailto:accueil@montaudin53.fr)

Heures d'ouverture de la Mairie :

du mardi au samedi midi : 9 h – 12 h / 14 h – 17 h

fermée le lundi toute la journée et le vendredi après-midi